



SOCIÉTÉ
GENEVOISE
D'UTILITÉ
PUBLIQUE

BULLETIN
7^E SÉRIE-N°7 2020-21

Sommaire

Rapport du comité	1
Visite et don à Partage du 13 octobre 2020	7
Action en faveur du CARE, distribution de repas le samedi 16 janvier 2021	8
Relations avec la SSUP	9
Efforts de promotion LIFT et Ateliers jeunes	10
Brain storming du comité le 24 août 2019 à la Fondation Bodmer	13
Travaux de la Fondation de l'Encyclopédie de Genève	14
Visite des nouveaux locaux du Point d'Eau	17
Apéritif littéraire du 30 septembre 2019 avec Mélanie Chappuis et Olivier Rigot	19
Un échantillon de conséquences inattendues de la pandémie du COVID	20
Projet de manifestation caritative « Tous unis pour l'enfance »	23
Remise du prix Robert Scheimbet au pasteur Patrick Baud pour la fondation d'entraide des aumôneries de l'Hôpital cantonal de Genève	23
Compte rendu financier	24
Liste des membres	28
Composition du comité	32

Rapport du comité de l'assemblée générale du mardi 28 juin 2021

à la Maison Dufour



Christian Huber, Président.

Vu la situation de pandémie ayant passablement affecté nos activités le présent bulletin retrace les travaux des deux derniers exercices 2019-2020 et 2020-2021, par contre, pour ne pas alourdir, le rapport du comité ne porte que sur l'exercice 2020.

Assemblée Générale 2020 (porte sur l'exercice 2019)

L'Assemblée Générale du 2 juillet 2020 a été régulièrement convoquée par courrier du 15 juin 2020. Les rapports du Comité, de la trésorière et des vérificateurs ont été approuvés à l'unanimité.

Assemblée Générale 2021 (porte sur l'exercice 2020)

1. Bienvenue

Mesdames et Messieurs, chers amis, au nom de la SGUP, j'ai le plaisir de

vous souhaiter une cordiale bienvenue à notre Assemblée Générale 2021. Cette assemblée a été régulièrement convoquée par lettre du 6 mai 2021, elle peut donc valablement délibérer.

2. Rapport du comité 2020-2021

2.1 Fonctionnement du Comité

Durant l'exercice écoulé, votre comité a tenu sept séances plénières et un bon nombre de réunions de sous-commissions la plupart du temps online vu la restrictions sanitaires.

2.2 Nos travaux sur l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle se poursuivent

• Ateliers jeunes:

Le 7 octobre 2020 Emmanuelle Richoz, initiatrice du projet Ateliers jeunes, en a organisé la 10^e édition au cycle d'orientation de la Gradelle, avec le soutien particulier de Jean-Claude Manghardt. Cette année, deux marraines avaient été choisies Laurence Miserez, Maire de Vandœuvres et Marion Garcia-Bedetti, conseillère administrative de Chêne-Bougeries. On nota aussi la présence d'un journaliste du journal «Le Chênois», et de Laurence Bézaguet, pour la Tribune de Genève. Leurs articles sont reproduits ici.

Rappelons que Mirella De Fusco a été mandatée par nos soins pour développer ce concept dans cinq autres cycles, et les ateliers se sont déjà tenus au cycle du Vuillonnet à Bernex. Suivront ceux de Sécheron, de Bois-Caran et des Coudriers. De plus afin de soutenir ces démarches de développement un prospectus de promotion a été imprimé. Il est visible sur notre site. Gageons que ces efforts renouvelés vont permettre de faire tache d'huile avec cette initiative qui va dans le droit fil de notre thématique de l'emploi des jeunes.

- **LIFT**

Quand au projet LIFT qui offre à des jeunes peu motivés par les études, des places de stage en entreprise, il progresse également dans les cycles d'orientation genevois, puisque désormais sept d'entre eux participent à cette action.

A noter que l'expansion devrait se poursuivre avec la commune de Cologny qui pourrait y adhérer dès la rentrée prochaine.

2.3 Projet manifestation caritative « Tous unis pour l'enfance » pour 2023

La manifestation a pour but de mettre en lumière nombre d'associations de Suisse romande actives dans le domaine de l'enfance. Le but est de leur donner de la visibilité et de leur apporter, si possible, une aide financière, grâce aux bénéfices obtenus.

L'événement se déroulera en deux temps avec une journée dédiée aux quelque 50 associations sélectionnées qui présenteront des stands et pourront donner des conférences à thème. Des activités ludiques pour les enfants seront aussi organisées.

Le soir se tiendra un grand spectacle de variété ouvert à tous avec la participation d'un grand nombre d'artistes sensibles à la thématique de l'enfance.

L'événement a été repoussé par deux fois en raison de la crise sanitaire. Il est planifié maintenant pour le printemps ou l'automne 2023. En principe, la manifestation devrait être récurrente et se tenir tous les deux ans.

Antonio di Florio a formé un comité d'action composé de Nicolas Maggiori, (actif dans l'immobilier) vice-président, Christian Huber, SGUP, Alexandra Rodriguez-Spaethe, spécialiste de philanthropie pour une banque privée, Léonore Cancian, gérante de l'association « Rêves suisse » et en contact avec les artistes du monde de la variété, Laurent Fink, responsable des aspects audio-visuels et de la logistique et Carmen Costoya Reinmann, SGUP, secrétaire.

La marraine de l'événement est Fanny Leeb, chanteuse et fille de l'humoriste français bien connu qui réside dans la région.

Un gros travail a été fait, grâce au soutien financier d'une fondation

amie, pour la création d'une identité visuelle, avec logo, site internet, et plaquette de présentation. De même la marque « tous unis pour l'enfance » a été déposée.

Les différentes associations actives dans le domaine de l'enfance en suisse romande ont été recensées. Un certain nombre ont été contactées et sont très intéressées par le projet.

Le comité va maintenant de consacrer à la recherche de donateurs et sponsors pour disposer des fonds en suffisance afin de lancer la machine.

2.4 La thématique de Justice de négociation lors de divorces avec enfants est toujours d'actualité.

Au printemps 2020, nous avions prévu d'organiser une grande conférence sur cette thématique. Malheureusement elle a dû être annulée vu les prescriptions sanitaires et nous espérons pouvoir concrétiser ce projet prochainement. Rappelons ici qu'il s'agit pour nous de mettre en lumière l'initiative de nombre de spécialistes de la guidance infantile qui souhaitent changer les mentalités et pratiques en matière de divorce avec enfants en favorisant la médiation. Sortir d'une logique de combat, amener la justice, juges et avocats, à coopérer sur un pied d'égalité avec les professionnels de la guidance parentale pour préserver prioritairement la santé des jeunes; tel est l'ambitieux objectif visé par ces professionnels.

2.5 Fondation de l'Encyclopédie de Genève

Rappelons que cette Fondation, création de la SGUP sous l'impulsion de Jean de Senarclens et de Catherine Santschi, a permis l'édition de l'Encyclopédie de Genève en 10 volumes parue dans les années 1980 et qui a rencontré un grand succès.

Placée sous les auspices de la SGUP, cette Fondation poursuit son action autour d'un autre projet cher à notre archiviste d'Etat Honoraire, Catherine Santschi: celui de la retranscription des Registres du Conseil du temps de Calvin. Ces travaux se poursuivent sous l'impulsion de l'équipe compétente réunie autour de ce projet et dirigée par Sandra Coram-Mekkey, historienne et chercheuse émérite et spécialiste de la paléographie latine et française.

Il y a peu le Registre de l'année 1543 est sorti de presse. Le travail sur le Registre de l'année 1544 est en cours et ce volume devrait pouvoir paraître à la fin 2022.

La Fondation a bénéficié depuis le départ du soutien des Archives d'Etat de Genève, du Fonds national suisse de la recherche scientifique ainsi que d'une fondation privée. Les deux premiers se retirent si bien que vraisemblablement les travaux de retranscription vont cesser après parution de l'édition de l'année 1544.

Nos activités et événements

Deux actions de soutien aux plus démunis ont été organisées cette année :

Visite et don à Partage du 13 octobre 2020

Créée en 2005 par 5 membres fondateurs, l'Armée du Salut, le CARE, Caritas Genève, les Colis du Cœur et Emmaüs, cette association s'est imposée comme la principale banque alimentaire du canton de Genève. Plus que jamais, en ces temps de pandémie qui a aggravé les difficultés de nombre de ménages de notre canton, l'activité de Partage est essentielle.

La visite des locaux guidée par M. Marc Nobs, directeur, à laquelle nous avons convié nos membres avait donc tout son sens. De même que le modeste don de CHF 500.– pour soutenir leur action qui leur a été attribué. Le comité a décidé par ailleurs de s'engager pour cette belle cause en participant à la prochaine édition du samedi du Partage de l'automne 2021.

Le CARÉ: nous avons pris part à l'action commune des clubs services en faveur du CARÉ, structure d'accueil d'urgence de jour. En cette période de pandémie, durant l'hiver, le CARÉ a décidé de distribuer des repas aussi le samedi ce qui n'est pas le cas habituellement et a fait appel aux clubs services pour financer et effectuer ce travail. Le 16 janvier 2021, votre comité s'est donc mobilisé pour assurer cette prestation et la SGUP a soutenu cette action par un don de CHF 2'000.–.

Rappelons que le CARÉ propose un accueil libre, sans inscription, ouvert à toutes personnes adultes en situation de vulnérabilité. Ses services sont gratuits. Chaque jour, le CARÉ propose un repas complet, offrant un moment de partage et de convivialité. Toutefois, cela n'a de sens que si une réponse aux besoins de premières nécessités est donnée. Ainsi le CARÉ propose aussi différentes prestations en matière d'hygiène (douches, coiffeur, médecin, etc.) et sociales (vestiaire d'urgence, atelier couture, denrées alimentaires, produits d'hygiène, casiers, chargement mobiles, etc.).

Relation avec la SSUP

Grâce à Jean-Claude Manghardt, nous avons pu recevoir le directeur de la SSUP, Lukas Niederberger, le soir du Jeûne genevois. Un sympathique dîner fut organisé avec quelques membres du Comité. Discussion intéressante sur les activités de la SSUP, notamment le projet «Jobcaddy», qui offre des stages en entreprises, et l'étude très approfondie de la SSUP sur le bénévolat en Suisse.

A noter que la SSUP a l'ambition d'associer davantage les sociétés cantonales, en lançant le réseau suisse d'utilité publique, destiné à favoriser l'échange et la coopération entre les sociétés d'utilité publique. Jean-Claude Manghardt, qui est notre délégué auprès de la centrale, est en charge du suivi de ces développements, un grand merci à lui.

2.6 Nos travaux et nos prochains événements

D'autres projets sont en cours d'élaboration, notamment :

- La conférence sur les divorces conflictuels et la médiation.
- L'ambitieux projet de manifestation « tous unis pour l'enfance » qui devrait avoir lieu en 2023.
- La poursuite de nos visites culturelles ou cafés littéraires.
- Notre participation au réseau suisse d'utilité publique créé par la SSUP

2.7 Le site internet www.sgup.ch

Je vous encourage à aller visiter ce site sur lequel il est même désormais possible de s'inscrire à la SGUP en ligne ! Le site est toujours tenu à jour avec excellence par notre webmestre Nicole Seyfried que nous remercions ici chaleureusement pour son important travail bénévole.

2.8 Cotisations

Votre Comité propose de maintenir les cotisations à leur niveau actuel, soit CHF 50.– par an et par personne ou CHF 500.– pour être membre à vie et CHF 100.– par an pour les sociétés et institutions.

3. Rapport de la trésorière Barbara Suter sur notre situation financière du 31.12.2020

Un grand merci à notre fidèle trésorière pour son excellent travail.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Bruno Florinetti, contrôleur aux comptes, va maintenant nous lire son rapport.

Les rapports du Comité, de la trésorière et des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité.

5. Election du comité Renouvellement du comité

Cette année trois personnes quittent le comité conformément à nos statuts qui prévoient que les membres sont élus pour 4 ans puis prennent une année sabbatique avant de revenir s'ils sont à nouveau sollicités. Il s'agit de Jean-Claude Manghardt, vice-président, Erica Camilleri-Salzman, secrétaire et Carmen Costoya Reinmann, que nous remercions ici de leur soutien et engagement durant ces dernières années.

Nouveaux membres du comité

Dominique J. Ducret, accepte de nous rejoindre après son année sabbatique. Il a participé à nos travaux avec engagement de longue date et aussi présidé notre comité une année. Nous avons aussi a joie d'accueillir un nouveau membre : Pascal-Henri Vuilleumier, fondateur de CGA conseil, société de conseil en assu-

rances pour les entreprises et l'immobilier. Son expérience professionnelle, sa fibre sociale via son engagement dans le Kiwanis et Urgens seront un atout certain pour nos travaux. Par ailleurs, Catherine Santschi qui a animé nos travaux pendant des décennies et lancé le projet de l'Encyclopédie, du guide historique de Genève, celui des épidémies aussi et tant d'autres est désormais moins disponible pour participer activement à nos travaux. Nous proposons donc de la nommer membre d'honneur de notre comité.

Nous vous proposons donc d'élire le Comité 2020-2021 qui sera composé des 12 membres suivants, dans l'ordre alphabétique :

Marilyne Borrello-Menetrey	2022
Dominique J. Ducret	2025
Diane Devaux-Charguéraud	2023
Antonio Di Florio	2022
Bernardino Fantini	2023
Christian Huber	2022
Reina Kalo de Kaboga	2024
Sophie Onural-Lardoet	2022
Emmanuelle Richoz-Zogg	2022
Norman Sartorius	2023
Barbara Suter	2023
Pascal-Henri Vuilleumier	2025

Catherine Santschi,
membre d'honneur 2023

6. Election des vérificateurs aux comptes

Elisabeth Perrier-Campus et Bruno Florinetti acceptent de poursuivre leur mandat de réviseurs aux comptes. Nous les remercions vivement d'assumer cette tâche de contrôle de la

gestion et de l'administration de nos finances

7. Divers

Personne ne demande la parole.

8. Conclusion

Permettez-moi encore, à titre personnel, d'adresser mes profonds remerciements aux membres de notre comité pour leur engagement bénévole et leur soutien durant cette année.

En conclusion de cette partie officielle je tiens bien entendu à vous remercier vous tous, membres et amis de notre vénérable société. Votre confiance nous honore et nous voulons nous en montrer dignes.

Si vos cotisations et vos généreux dons nous permettent de tenir le cap et de développer des initiatives concrètes, votre soutien fidèle, votre intérêt pour nos travaux en faveur du développement de Genève sur les plans sociaux, caritatifs et culturels, nous sont tout aussi indispensables. Grâce à vous, nous poursuivons l'œuvre de nos prédécesseurs pour être à l'écoute des besoins des plus défavorisés, des intérêts de la collectivité et pour favoriser le bien-être moral et culturel de la population genevoise.

Christian Huber
Président



La banque alimentaire genevoise

Visite et don à PARTAGE

du 13 octobre 2020



Action en faveur du CARÉ

Distribution de repas le samedi 16 janvier 2021
et don de CHF 2000.-



Accueil par le
Directeur, Monsieur
Charles Christophi.



SSUP et SGUP toujours plus proches l'une de l'autre !

C'est avec la ferme intention de tisser des liens toujours plus étroits entre la SGUP et la Société Suisse d'Utilité Publique (SSUP) que j'ai accepté de rejoindre en 2019 la Commission centrale de cette dernière.

Votre Comité a d'abord eu le plaisir d'accueillir Lukas Niederberger à Genève, Directeur très engagé de la SSUP, avec qui une collaboration fructueuse a d'emblée été établie.

Dans le cadre du projet « engagement local » de la SSUP, la Commune de Vernier a eu le privilège de faire partie des 9 entités retenues sur 37 candidatures. Elle peut ainsi, depuis 2020, bénéficier d'un financement sur trois ans destiné à encourager durablement le travail bénévole local, en associant les pouvoirs publics, la société civile et les acteurs économiques.

La SGUP a également été impliquée dans plusieurs groupes de travail/réflexion, dont celui qui va conduire à la toute prochaine mise en place du « Réseau Suisse d'Utilité Publique (RSUP) », dans le cadre d'un allègement global des structures de la SSUP. Pas moins de 43 sociétés d'utilité publique sont aujourd'hui membres de la SSUP. Ceci représente une source de savoirs et d'expériences qu'il a été

jugé intéressant de mieux partager. Ce forum constituera donc un lieu d'échanges précieux et permettra ainsi à chacun de ses membres de bénéficier aussi largement que possible des expériences positives faites par d'autres. La SGUP a l'honneur d'occuper dès le départ un siège au sein du « Groupe de pilotage » du tout nouveau RSUP.

Nous ne pouvons que nous féliciter et nous réjouir de cette évolution positive de nos relations avec la SSUP, en remerciant chaleureusement ses Président et Directeur de l'intérêt qu'ils manifestent à l'égard de la Suisse romande en général et de Genève en particulier.

Jean-Claude Manghardt



Bref retour sur l'année scolaire 20/21 pour le projet LIFT à Genève



Maintenir le cap dans le contexte COVID

L'année scolaire 20/21 a été, bien sûr, une année qui a nécessité une grosse capacité d'adaptation pour LIFT, tous les acteurs du programme étant d'une manière ou d'une autre impactés par la situation COVID.

Il a fallu, dans un premier temps, faire, dès la rentrée scolaire, en septembre 2020, un état des lieux de la situation de chacun des projets locaux à Genève et dans toute la Suisse.

Avec l'objectif de relancer rapidement la reprise des expériences en entreprises partout où cela serait possible, d'assurer la poursuite et le développement futur de LIFT.

Ces bonnes intentions ont très vite été impactées par la deuxième vague de la pandémie. Dans le canton de Genève, la situation pour les entreprises a été particulièrement difficile au cours de cette année. La majorité de nos partenaires a dû renoncer à accueillir des jeunes. Même s'ils restent acquis à la cause LIFT, ces acteurs du monde professionnel ont souvent rencontré des difficultés à poursuivre l'accueil de jeunes en raison des restrictions en lien avec les mesures sanitaires : pas assez d'espace, trop de souci à gérer à l'interne et suspension des activités - autant de freins à une reprise rapide des activités en entreprises pour les jeunes du programme.

Par conséquent, les écoles ont, pour la plupart, renoncé à accueillir de nouveaux jeunes dans leur projet. Seul le CO du Renard a

poursuivi avec des élèves 9^e année et souhaité faire le pari de ne pas suspendre la sélection de nouveaux participants à LIFT. Les 5 nouveaux candidat-te-s n'ont, par contre, pas pu bénéficier d'expérience en entreprise, mais ont été préparés en modules d'accompagnement et sont prêts à être lancés dans la pratique dès la rentrée 21/22.

Dans l'ensemble, un énorme effort a été fait sur le terrain pour permettre aux jeunes déjà dans LIFT de poursuivre leur « périple ». Au final, ce sont donc pour cette année 20/21, 30 jeunes qui ont été encadré-e-s dans LIFT au sein des 7 CO genevois et 24 PTH (= places de travail hebdomadaire) qui ont pu être offertes, dont 5 ont dû être interrompues.

Compte tenu des conditions externes ces chiffres sont bien encourageants. Ils ont notamment été concrétisés par l'engagement croissant de certaines communes genevoises qui, malgré le contexte n'ont pas hésité à accueillir des jeunes LIFT, à l'instar de Chêne-Bourg et Vandœuvres qui, dans le sillage de Chêne-Bougeries, ont rejoint le CO de La Grabelle dans l'aventure.

Si la situation sanitaire a apporté son lot d'incertitudes, il y a une certitude : plus que jamais les jeunes vont avoir besoin de soutien dans cette période de transition entre l'école et le monde du travail. Il est nécessaire de poursuivre les efforts pour faire connaître LIFT et ses avantages. N'hésitez pas à en parler autour de vous ou à vous renseigner auprès d'Emmanuelle Richoz Zogg, membre du comité et référente LIFT au CO de La Grabelle.



Une trentaine de professionnels ont partagé leur vécu avec les élèves de dernière année lors d'une matinée d'échanges.

Futur métier: comment emballer des adolescents

Extrait de la Tribune de Genève du 21 octobre 2020.

Depuis bientôt dix ans, l'Atelier jeunes du Cycle de la Gradelle aide les élèves de 11^e année à concevoir leur passage dans la vie active.

Laurence Bézaguet

«Ces matinées d'échanges peuvent être source d'inspiration», note Jeremy Goldstein (25 ans), cofondateur, avec sa compagne, Marie Brunier, du traiteur végétan Chez Marie Chou. Ce jeune homme est récemment venu raconter à des élèves du Cycle d'orientation de la Gradelle que son parcours scolaire «chaotique», selon ses termes, ne l'avait pas empêché de trouver sa voie.

Autre témoin, Alexandra Villoud-Veress (48 ans) explique comment elle est devenue patronne de deux cabinets de physiothérapeute, dont l'un dédié aux animaux. Sa route semblait différemment tracée. Mais en 4^e année d'études de vétérinaire, l'étudiante change de cap: «Je ne suis rendu compte que j'allais faire beaucoup de microchirurgie et manquer de contacts avec les animaux.» Résultat: la voilà qui démarre une formation de physiothérapeute puis de physiothérapeute pour animaux. Ces dernières études, d'une durée de trois ans, sont dispensées à Saint-Gall et Zurich.

Comme ce deux passionnés, une trentaine de professionnels, dont d'anciens élèves de la Gradelle, ont participé au traditionnel Atelier jeunes de ce cycle d'orientation, soit une matinée d'échanges avec les 230 élèves de dernière année. Objectif: comment le témoignage personnel de professionnels encourage

les jeunes dans leur passage à la vie active.

Parcours du combattant

À l'origine de cet atelier, dans le cadre de la Société genevoise d'utilité publique (SGUP)*, l'enseignante Emmanuelle Richoz Zogg. Le concept a fait ses preuves puisque cela fera bientôt dix ans que, comme Jeremy et Alexandra, des hôtes viennent raconter leurs vécus, parfois de vrais parcours du combattant: «J'ai fait des bêtises dans ma jeunesse, mais si tu laisses une bonne trace dans le cœur des gens, tu finis par t'en sortir, observe Jeremy. Il faut être soi et le plus droit possible.»

À l'image de ce jeune restaurateur, les élèves écoutent attentivement les anciens issus du même cycle. Une occasion unique de mélanger deux univers, l'école et le travail. «Une réelle cohésion sociale», note Emmanuelle Richoz Zogg. Il s'agit pour les intervenants de parler de leur parcours de vie, pas de leur métier. Il s'agit aussi de stimuler ces jeunes qui doivent se décider de plus en plus tôt.»

Malgré leur jeune âge, certains semblent avoir déjà fait leur choix. «Je veux être bibliothécaire. J'adore lire, surtout de la fantaisie et de la science-fiction», annonce Flavio (14 ans). «Moi, je veux être ingénieur en transports», renchérit Rémy, même âge, qui ambitionne d'étudier à l'École polytechnique fédérale de Zurich.

Tous s'accordent à dire qu'il n'est toutefois pas simple de décider de son avenir. «On ne fait plus un choix pour toute une vie, il peut y avoir plein de détours, de surprises», estime Tina (14 ans), qui a apprécié le parcours de Davy Zeppa, ex-acteur devenu agent de détention.

«Il faut y croire»

Le monde professionnel a besoin de jeunes. Même s'ils ne sont pas scolaires, ils ont leur chance. Ils doivent suivre leur passion et s'élancer», encourage Emmanuelle Richoz Zogg. Avec un CFC, on peut devenir entrepreneur,

rapporte le paysagiste Jean-Michel Pernet: «Il faut y croire!» Après une scolarité «médioocre» en Valais, un orateur explique qu'il faut surtout commencer par savoir ce que l'on ne veut pas faire: «Ne laissez jamais dire que vous êtes nul! Chacun a ses compétences, ses aptitudes. Pour ma part, je ne voulais pas finir dans un bureau, je souhaitais effectuer un métier physique en plein air.» Après une formation de charpentier, puis de construction de voie ferrée aux CFF, il est devenu policier et ambulancier à Sion, avant de rejoindre la police de proximité à Chêne-Bougeries. «Woaw», lâche un élève avant de poser l'inévitable question sur les salaires des uns et des autres.

«Il s'agit pour les intervenants de parler de leur parcours de vie, pas de leur métier. Il s'agit aussi de stimuler ces jeunes qui doivent se décider de plus en plus tôt»

Emmanuelle Richoz Zogg
Enseignante

«Ce n'est pas le plus important. Certains gagnent beaucoup d'argent et ne sont pas heureux. Ils doivent constamment rendre des comptes en échange, vivent avec énormément de stress et doivent parfois prendre des médicaments pour tenir le coup dans une atmosphère de travail détestable», prévient Alexandra Villoud-Veress. «Le plus important, c'est de décider ce que toi, tu veux faire, renchérit Marlène Labs (24 ans), apprentie au Campus genevois de haute horlogerie. J'ai choisi mon futur alors que ma famille de scientifiques avait dit d'autres rêves pour moi.» Jean-Mi-

chel Pernet abonde dans le même sens: «J'ai quatre enfants et aucun n'est intéressé à reprendre mon entreprise de paysagiste. Si on entre dans une filière sans motivation, on risque de lâcher prise. Suivez une formation qui vous emballent, vous embarque. Tout va alors s'ouvrir.»

L'exemple de Sébastien Nicolet en atteste: pas spécialement bon élève, ce dernier est devenu courtier senior chez Naef Immobilier après un chemin parsemé de virages. «Quand on fait les choses avec passion, on arrive à sortir du lot! Les cours de physique peuvent de prime abord sembler très rébarbatifs. Mais allez à la rencontre d'un passionné au CERN et vous changerez certainement d'avis.»

Casser les préjugés

«Il faut aussi savoir casser les préjugés», souligne Davy Zeppa. À la base, je n'aimais pas la ficaille et les bourges. Je porte aujourd'hui l'uniforme à La Clairière et j'ai épousé une petite-fille de banquier.» Son franc-parler a été fort apprécié des élèves. «Tous les métiers peuvent être intéressants, si on les pratique avec envie, poursuit l'agent de détention. Chacun veut sauver le monde, personne ne veut débarrasser les poubelles. Et pourtant cette profession est essentielle. Elle a du sens.»

Notons enfin que chaque parent peut apporter sa pierre à l'édifice de ce projet en participant aux échanges, ou en incitant un grand frère ou une grande sœur à le faire, ou encore en dénichant la perle rare, le patron qui aime les jeunes et investit en eux.

* Fondée en 1828, la SGUP s'intéresse depuis longtemps aux jeunes. Elle a implanté le dispositif national LIFT (genprojekte-ift.ch), désigné lauréat du Prix suisse de l'éthique. Elle décerne aussi, chaque année, le prix Un job pour les jeunes, doté de 3000 francs, à une association ou une entreprise qui promeut l'emploi des jeunes.



10^e édition de l'Atelier Jeunes à la Gradelle

Aider les jeunes à décider de leur avenir grâce aux échanges et aux témoignages

« Et toi, qu'est-ce que tu veux faire quand tu seras grand ? » A cette question que nous avons tous entendue des dizaines de fois, la réponse n'est pas toujours simple. Depuis maintenant 9 ans, l'Atelier Jeunes du CO de la Gradelle met en place une demi-journée d'échange entre les 11^{es} année et des professionnels, apprentis et anciens élèves venant de tous corps de métiers. Ils apprennent avec eux les choix, les changements, les réussites et les échecs qui peuvent jalonner le parcours d'une vie. Retour sur cette magnifique matinée du 7 octobre dernier.



AIDER LES JEUNES À FAIRE UN CHOIX éclairé et leur montrer que la vie n'est pas un long fleuve tranquille. Tels sont, pour Marianna Herody, directrice du CO de la Gradelle et Emmanuelle Richoz Zogg, organisatrice de l'événement et enseignante à la Gradelle, les points centraux de l'Atelier Jeunes qui se déroule depuis 2012. Grâce à la participation d'une trentaine d'intervenants et de modérateurs, les élèves débutant leur dernière année au cycle d'orientation ont la possibilité d'écouter et d'interroger des personnes aux parcours professionnels très diversifiés, afin de comprendre la multitude de choix que leur avenir leur réserve.

A l'écoute des témoignages

La cloche sonne, les élèves s'assoient, les intervenants commencent leurs récits. Le silence est palpable dans l'auditoire pour écouter ces parcours riches, étonnants et uniques. Même s'ils sont très diversifiés, ils se rejoignent dans les émotions qu'ils dégagent : la difficulté de trouver sa voie, les virages inattendus, les opportunités qui surgissent et les changements d'idées sur le chemin à suivre. Ce qui ressort de toutes les histoires entendues ce même jour, c'est l'idée

de choix. Les intervenants insistent tous sur ce point capital qui va déterminer leur avenir : le fait qu'ils peuvent choisir leur voie et surtout, qu'aucun choix n'est définitif. Ce qu'ils décident de faire aujourd'hui ne définira pas ce qu'ils feront du restant de leur vie. Rien n'est immuable, et les chemins qui mènent à une profession sont multiples et changeants. Toute décision peut être corrigée ou adaptée si leur choix évolue.

Des questions pour l'avenir

Après les témoignages des intervenants, l'heure se poursuit avec une partie plus interactive entre eux et les élèves. Ceux-ci sont invités à poser toutes les questions qui leur passent par la tête sur les parcours qui leur ont été racontés et sur leur propre futur choix de carrière. Un incroyable moment de partage où toutes sortes d'interrogations émergent, des demandes factuelles sur le monde du travail comme « qu'est-ce qu'un apprentissage dual ? », ou « est-ce dur de monter son entreprise ? » aux questions plus personnelles sur leurs interrogations et leurs choix, comme « est-ce qu'un bon élève est obligé de faire le collège et l'université ? ». A la fois rassurants et partageant leurs



expériences, les modérateurs et intervenants rappellent qu'aucune voie n'est tracée, forcée ou définitive.

La plupart des interrogations portent sur les stages, expliqués par les intervenants comme un excellent moyen de trouver sa voie, de tester, de s'ouvrir à de nouveaux horizons. Le sujet résonne d'autant plus les 11^{es} que, durant cette année, ils ont un stage obligatoire d'une semaine à effectuer pour observer de plus près et d'un autre point de vue le monde du travail. Les intervenants aiment aussi poser une question simple aux élèves : « Savez-vous déjà quel métier vous voulez exercer plus tard ? ». Parmi ceux qui ont déjà une idée, les réponses sont aussi variées que la diversité des professions qui leur sont présentées. De quoi se réjouir pour eux.

Des droits et des devoirs

Certains intervenants insistent aussi sur les devoirs des élèves qui les écoutent. Ils leur précisent que faire des choix implique pour eux de s'interroger, s'informer et de se documenter. Peu importe la voie qu'ils veulent suivre, ils doivent se donner les moyens de réussir, en étudiant toutes les occasions et les possibilités qui s'offrent à eux. Conscients que le

monde du travail aujourd'hui implique de se battre pour parvenir à ses fins, ils leur conseillent de profiter de toutes les opportunités qui s'offrent à eux, et de ne jamais lâcher prise.

Il paraît tout aussi important aux intervenants d'ajouter que les élèves ont le droit de se tromper et d'échouer. On apprend tout autant de ses réussites que de ses échecs, et l'important est d'essayer. Il faut continuer à avancer, montrer de l'intérêt et ne rien négliger pour bâtir son avenir.

Les mots de la fin

Curiosité, courage, passion. Si on ne devait retenir que trois mots de cette matinée d'échanges, ce serait ceux-ci. Pour trouver sa voie, il faut à la fois être curieux, oser choisir et affirmer ses choix et surtout, s'orienter selon ses passions avant n'importe quel autre critère. Il faut aimer ses études et son travail, afin que se lever tous les matins ne soit pas une corvée, mais une joie. Une belle leçon de vie pour ceux qui bientôt, se lanceront dans la vie active. 🐦

MAËLLE RIGOTTI



Brain storming du comité à la Fondation Bodmer

du 24 août 2019

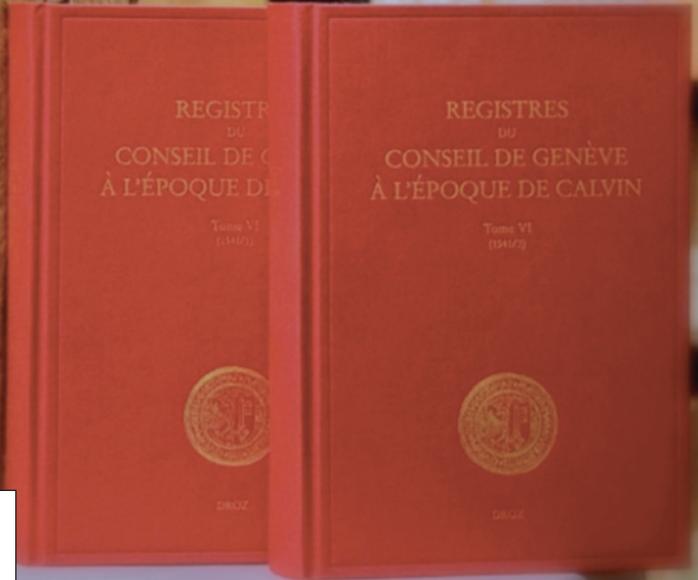
Magnifique journée de réflexion autour de notre mission et de nos activités avec la conduite d'un coach professionnel.

Ce fut aussi l'occasion de partager un moment de convivialité.



Les registres du conseil de Genève à l'époque de Calvin

Texte de Sandra Coram-Mekkey



Sandra Coram-Mekkey, éditrice scientifique des Registres du Conseil de Genève à l'époque de Calvin.

Source essentielle pour l'histoire de Genève, les Registres du Conseil contiennent les décisions des représentants de la communauté des citoyens, consignées dans des recueils, qui constituent une série ininterrompue depuis 1409. Leur transcription et leur publication facilitent l'accès au texte, de lecture difficile, mais qui est une mine d'or pour les historiens

des institutions politiques, du droit et des sociétés européennes du XVI^e siècle, partout dans le monde. En effet, les registres sont utilisés par de nombreux chercheurs non seulement en Europe, mais également aux États-Unis (Princeton, Calvin Theological College, Université du Mississippi), en Amérique du Sud (Brésil spécialement) ainsi que dans plusieurs pays asiatiques (Corée du Sud notamment).

Au XVI^e siècle, le gouvernement genevois est formé de quatre syndics,

secondés par des conseillers, répartis en Petit Conseil, chargé de gérer les affaires quotidiennes, et en Grand Conseil, appelé à promulguer les lois et à traiter des affaires importantes, validées par le Conseil général, réunissant tous les citoyens et bourgeois de la ville. Avant 1536, leurs compétences sont limitées par le pouvoir de l'évêque, détenteur de l'autorité suprême. Après l'adoption de la Réforme, les citoyens assument l'entier des droits et de l'administration, traitant de toutes les questions d'ordre politique, juridique, économique, social et religieux.

Les années 1536 à 1544 sont décisives pour appréhender les représentations du monde qui sont celles de Genève à cette époque et pour comprendre la constitution de la jeune République, que les registres du Conseil mettent en lumière. On y découvre les préoccupations du gouvernement, la façon de faire face aux dangers qui menacent la ville, qu'il s'agisse de périls internes ou externes, de régler les tensions et de gérer les affaires quotidiennes, révélant les activités des autorités au jour le jour. C'est, en bref, toute la construction d'une politique et d'une société que ces registres éclairent de manière exceptionnelle.

Ces derniers ne sont pas seulement fondamentaux pour la connaissance de l'histoire genevoise, mais plus largement de l'histoire régionale et suisse, témoignant des rapports souvent tendus de Genève avec ses voisins, surtout avec la France, la

Savoie et les cantons suisses, plus particulièrement avec Berne.

C'est au cours de ces années que se développe un conflit de juridiction majeur entre les deux villes au sujet de certaines terres, qu'elles vont tenter de résoudre. À cette fin, en mars 1539, trois ambassadeurs genevois sont envoyés à Berne pour négocier. En avril, ils sont de retour à Genève, affirmant avoir fait du mieux, mais sans le document, que les autorités envoient chercher à Berne, au mois de juin. Le traité étant en allemand, elles le renvoient pour y être traduit, avant de pouvoir enfin prendre connaissance de son contenu et de découvrir, avec horreur, que les Bernois s'arrogent l'entière souveraineté sur les terres contestées.

La réaction des autorités genevoises est à la hauteur du choc. En effet, elles font savoir aux Bernois, à l'occasion de la journée d'arbitrage tenue à Lausanne, en janvier 1540, que, **« pour ce que, depuis vingt et cinq ans en çà, avons tant soufferts pour maintenir nos libertés et franchises que, avant que entrer au dit traité (...), mettrions plutôt le feu en notre ville »** (A.C.V., IB 376 A/22). De plus, elles s'en prennent violemment aux trois négociateurs, menaçant de leur **« couper la tête et mettre dans des malles, et les envoyer à eux »**, c'est-à-dire aux Bernois (R.C. impr., n.s., t. V/1, p. 244). Si l'issue de l'affaire n'est pas aussi théâtrale, c'est néanmoins dans une ambiance fébrile, aux cris du peuple réclamant justice, que les trois



Détail du traité de 1539, où l'on voit, à côté du sceau de Berne, l'emplacement prévu pour le sceau de Genève, laissé vide en raison de son refus de ratifier le traité (A.C.V., I.B. 375/18).

« faussaires et rebelles » sont condamnés, en juin, à la décapitation et à la confiscation de leurs biens. Qu'on se rassure, toutefois, ils échappent à ce funeste sort, en parvenant à s'enfuir et à se réfugier en terre bernoise.

Les tractations, quant à elles, se poursuivent, mais sans succès, entraînant l'intervention de Bâle, qui marque la mise en place, au sein de la Confédération, d'une procédure d'arbitrage intercantonale, à laquelle on se référera tout au long de l'Ancien Régime. Les pourparlers aboutissent, en 1541, à un traité connu sous le nom de premier Départ de Bâle, que les Bernois refusent de ratifier. En 1544, un second Départ de Bâle est accepté par les deux parties, réglant ainsi certaines difficultés, sans pour autant mettre un terme à leurs différends de manière définitive. Pour cela, il faudra attendre les traités de Paris, de 1748, et de Turin, de 1754, qui donneront lieu à un partage des terres litigieuses en pleine souveraineté.

Sandra Coram-Mekkey.



Mon expérience au cabinet dentaire du Point d'eau

Texte d'Edouard Coquoz,
médecin-dentiste AMDG

M. Noël Constant est bien connu des Genevois pour s'occuper des personnes sans-abris. Venu de France il avait été engagé à Genève comme éducateur de rue puis fonda en 1986 l'Association Carrefour-rue, reconnue en 2020 comme une Fondation d'utilité publique.

L'hiver 86 fut particulièrement rigoureux et des dizaines d'hommes et de femmes dormaient dans la rue. À l'instar de l'Abbé Pierre à Paris en 1954 il sollicita une aide publique et M. Claude Haegi, alors membre de l'Exécutif de la ville, y répondit positivement et chaleureusement. Dix ans plus tard la ville construisit et mit à disposition des locaux provisoires appelés Le Point d'eau, permettant à ces personnes de se doucher et laver leur linge gratuitement. Noël Constant demanda qu'on lui installe une des installations dentaires de l'ancienne École dentaire qui allaient partir en Afrique, se chargeant de trouver lui-même des dentistes bénévoles. Une place de travail pour des soins de podologie fut également installée ainsi qu'un salon de coiffure, ce qui a fait de cet endroit un Centre d'hygiène et de santé gratuit pour sans-abris.

Créer un cabinet dentaire gratuit sans aucune ressource tenait de la gageure ! Je n'ai aucune information sur les débuts de ce cabinet mais, en 2008, j'ai reçu un courrier faisant appel à des dentistes bénévoles. Cinq y ont répondu et après avoir réorganisé ce cabinet nous avons été deux à y travailler alternativement ½ journée par semaine avec nos assistantes. Notre instrumentation ainsi que notre stérilisateur provenaient de différentes sources, Carrefour-rue assumant le financement des consommables. Nos traitements se limitaient à des soins d'urgence, des traitements radiculaires, de la petite chirurgie ainsi que des soins conservateurs indispensables. Puis nous avons dû renoncer, l'installation dentaire initiale étant devenu trop vétuste.



En 2013 et après avoir fermé ma pratique, Noël Constant m'a demandé de relancer son cabinet. Un confrère partant à la retraite nous a fait don de son installation et nous avons pu redémarrer ce cabinet début 2014 avec deux dentistes et une assistante dentaire bénévole. Ce fut une période héroïque où nous développons nos radiographies manuellement et consignons nos traitements sur des dossiers papier. Peu après, et à ma grande surprise, une hygiéniste dentaire s'est proposée comme bénévole, puis une seconde, ce qui a permis à nos patients de bénéficier de leurs soins.

Nos patients étaient souvent très édentés et les soigner sans pouvoir leur proposer de prothèses était problématique ! J'en ai fait part à Noël Constant qui m'a répondu n'avoir aucun budget pour des frais de laboratoire, mais il a mobilisé ses donateurs et la presse. Un notaire à la retraite a offert sa rente AVS pendant une année nous permettant d'offrir des prothèses dès fin 2018. Par la suite un, puis d'autres clubs du Rotary, puis la SGUP nous ont démontré leur confiance par de généreuses contributions. Nous leur en sommes extrêmement reconnaissants puisque, grâce à eux, nous avons pu poursuivre la mise en place de prothèses simples chez des patients qui en avaient grandement besoin. À l'intention de donateurs nous prenons dorénavant des photos de tous nos travaux prothétiques terminés.

La ville avait acquis la maison située à côté de nos locaux provisoires avec le projet d'y loger un jour le Point d'eau. Après la rénovation complète de cette maison l'inauguration du nouveau Point d'eau au 21 rue de Vermont eût lieu le 31 octobre 2019 dans la liesse. En effet un don important de la Loterie Romande avait permis la réalisation d'un cabinet dentaire entièrement équipé à neuf, de fabrication genevoise et avec une radiologie numérique, le tout répondant aux dernières normes d'hygiène en vigueur. Un ordinateur et un programme dentaire nous ont été offerts, permettant la gestion informatique de nos traitements et un plan d'hygiène rigoureux a été mis en place. Pour des raisons économiques et de place, la stérilisation de notre instrumentation a été externalisée gratuitement à ce jour, dans le cabinet dentaire d'une généreuse consœur genevoise.

Notre team se compose actuellement de trois praticiens, de deux hygiénistes et d'un dentiste répondant, tous bénévoles, auxquels s'ajoutent deux assistantes dentaires rémunérées par Carrefour-rue.

Après plus de sept ans d'activité comme méd-dent répondant j'ai pris la difficile décision de me retirer en confiant ce magnifique cabinet au confrère qui va me succéder.

Edouard Coquoz

Apéritif littéraire

Le 30 septembre 2019, soirée littéraire au café Cult qui réunit Mélanie Chappuis et Olivier Rigot, des écrivains genevois aux récits touchants et vibrants. Le dialogue est animé par Laurence Bézaguet, journaliste à la Tribune de Genève, devant une salle

comble. Ces deux auteurs, rois du suspense, présentent leurs derniers ouvrages et dévoilent plusieurs anecdotes, ayant trait notamment à leur processus de création. L'événement est un succès et l'auditoire, attentif et conquis. Une séance de dédicaces, la vente des livres et un apéritif convivial clôtureront la soirée.



Mélanie Chappuis
Olivier Rigot et Laurence Bézaguet.



Un échantillon de conséquences inattendues de la pandémie du COVID



Professeur Norman Sartorius.

La pandémie du COVID a tué des millions de gens, et causé et continue à causer des pertes économiques majeures dans la majorité des pays du monde. Elle a perturbé les habitudes de travail ainsi que les rapports entre les gens. La pandémie a démontré les faiblesses des systèmes de santé. Elle peut avoir comme résultat des changements de manière de vivre dans le futur.

Certaines des conséquences de la pandémie du COVID 19 étaient prévisibles et ont été bien décrites dans les très nombreux articles récemment publiés.

Le présent texte relate quelques-unes des conséquences moins connues de la pandémie.

La première est la baisse mondiale de la mortalité infantile pendant les mois de confinement. Il est possible que ce soit le résultat d'une réduction du nombre d'accidents routiers à cause des restrictions des transports; ou bien c'est la conséquence de la présence constante des parents à la maison qui ainsi, ont pu mieux s'occuper de leurs enfants. Plusieurs articles de presse relatent en effet que les pères travaillant à la maison passent plus de temps avec leurs enfants «qu'ils ont appris pour la première fois à connaître».

Les changements des habitudes quotidiennes ont eu aussi d'autres conséquences. Il semble en effet que dans certains pays en voie de développement, les grossesses chez les jeunes adolescentes ont nettement augmenté. Au lieu d'être absentes quasiment toute la journée, elles ont passé beaucoup plus de temps libre dans leur environnement habituel, ce qui a favorisé les rapprochements...

L'augmentation des cas de violence dans les familles est aussi une conséquence inattendue de la pandémie et du confinement, en particulier pour celles qui résident dans des quar-

tiers à forte densité de population, phénomène renforcé encore par la plus grande consommation d'alcool durant la pandémie.

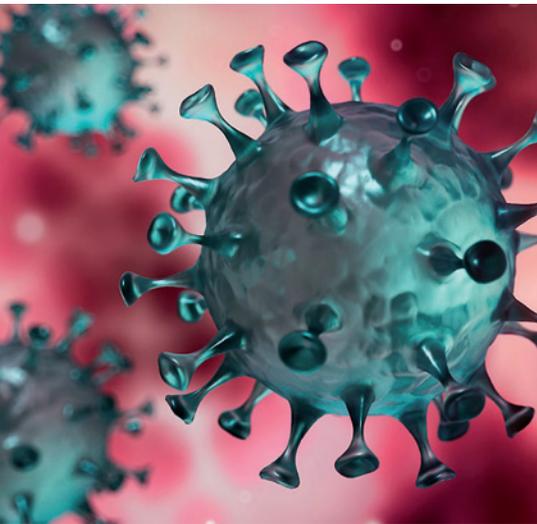
Mais sans doute, la conséquence la plus surprenante de la pandémie est la découverte que la plupart des systèmes de santé publique – y compris dans les pays développés et riches – sont inefficaces, désorganisés, impuissants, malavisés, mal informés, et souvent dépendants de l'action de partis politiques ou des caprices d'un président.

En effet, si les systèmes de santé publique avaient fonctionné correctement, il aurait été possible d'éviter nombre de conséquences de la pandémie. Même lorsqu'il était devenu possible de lutter contre la maladie avec la vaccination, les décisions contradictoires et confuses ont été la

raison principale des retards en matière de vaccination. Il n'y avait pas de consensus à l'intérieur des états et pas non plus entre les différents pays sur la priorisation de la vaccination. Fallait-il privilégier – ceux qui étaient exposés au plus grand risque d'être contaminés (le personnel sanitaire p.ex.) – ou ceux exposés au plus grand risque d'une évolution grave de la maladie (les seniors) – ou ceux qui devaient voyager – ou enfin favoriser les plus fortunés.

Maintenant, dans la deuxième année de la pandémie, l'Organisation Mondiale de la Santé a mis enfin à l'ordre du jour de son Assemblée Générale la formulation des règlements internationaux qui entreraient en vigueur en cas de survenance d'une nouvelle pandémie. Toutefois, il n'est pas certain qu'une convention réglant la marche à suivre et l'autorité chargée de l'appliquer soit adoptée. Son institution se heurterait à des résistances au niveau politique ainsi qu'à d'autres questions, comme par exemple, la protection des brevets des vaccins et les règles sur leur exportation, qui devraient être résolues pour rendre une telle convention possible.

Une convention régularisant le comportement des systèmes de santé publique et de leurs gouvernements pourrait, en cas de pandémie, aider à réduire le nombre de personnes malades et le taux de mortalité. Elle pourrait aussi aider à éviter des mesures économiques prises sous





l'effet de panique comme celle, par exemple, du licenciement de millions d'employés qui n'avaient pas d'autres sources de revenu que leur salaire et qui, avec leurs familles, étaient condamnés à mourir de faim.

Une autre conséquence, partiellement attendue, de la pandémie ont été les rumeurs et les fausses informations: elles apparaissent toujours mais cette fois-ci leur nombre et leur capacité de nuisance ont été incomparablement plus fortes qu'auparavant, soutenues et répandues par les médias sociaux de notre âge de l'internet. «L'Infodémie» a aussi contribué parmi d'autres facteurs à un taux inattendu et surprenant de refus de la vaccination, et paradoxalement au sein du personnel de santé, les mêmes personnes qui vaccinaient les autres mais ne voulaient pas s'exposer eux-mêmes aux dangers qu'ils pensaient encourir avec la vaccination.

En 2018, l'année précédant la pandémie du COVID, les lignes aériennes

ont vendu 2 milliards de billets. Jamais dans l'histoire humaine on avait tant voyagé (en propageant ses maladies) d'un bout à l'autre du monde. L'utilisation de l'internet a facilité l'infodémie comme jamais auparavant. Tout ceci explique partiellement la rapidité surprenante avec laquelle s'est répandue la pandémie.

On a aussi découvert qu'une grande partie du travail administratif ne devait pas forcément être accompli dans les bureaux mais à domicile, qu'en revanche la capacité des managers à mener et organiser le travail à distance manquait souvent.

Le nombre de conférences, cours, séminaires scientifiques, et autres raisons de voyage (et occasions de rencontres en présentiel) sont devenues quasi nulles et ont été remplacées par des rencontres et événements virtuels. À ce stade, il est difficile de prévoir si les rencontres et conférences en présentiel redeviendront aussi généralisées qu'auparavant.

La pandémie du COVID est une extraordinaire opportunité d'apprendre les choses à faire et celles à éviter au niveau national et international, localement et globalement. On peut espérer que ce que nous avons appris ne sera pas oublié et que cette expérience servira à affronter la prochaine pandémie qui frappera, sans nul doute, l'humanité dans le futur.

Projet de manifestation caritative «Tous unis pour l'enfance»

« Tous unis pour l'enfance » un projet SGUP dont le but est de mettre en lumière nombre d'associations de Suisse romande actives dans le domaine de l'enfance et de leur apporter, si possible une aide financière.



Remise du prix Robert Scheimbet



Remise du prix Robert Scheimbet au pasteur Patrick Baud pour la Fondation d'entraide des amûneries de l'Hopital Cantonal de Genève.



Bilan au 31 décembre 2020

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF	CHF
ACTIF			
Comptes Postfinance SGUP	63'230.48	58'024.97	54'048.13
CCP «Tous unis pour l'enfance»	9'799.68	0.00	0.00
UBS SA - compte courant	153'491.47	153'491.47	??
UBS SA - épargne	51'259.15	51'259.15	??
	277'780.78	262'775.59	263'149.37
PASSIF			
Provision dans «Un job pour les jeunes»	8'000.00	8'000.00	5'000.00
Provision «Tous unis pour l'enfance»	9'799.68	0.00	0.00
Capital	254'775.59	258'149.37	258'149.37
Bénéfice/Perte de l'exercice	5'205.51	-3'373.78	3'981.71
	277'780.78	262'775.59	263'149.37

Compte de profits et pertes

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
RECETTES SGUP	CHF	CHF	CHF
Cotisations encaissées	9'522.00	10'357.00	9'040.00
Cotisations à vie	1'500.00	0.00	500.00
Dons	50.00	730.00	500.48
Don Fondation SH «Tous unis pour l'enfance»	15'000.00	0.00	0.00
Intérêts créanciers	0.00	8.55	??
	26'072.00	11'095.55	37'797.97
DÉPENSES SGUP			
Frais Généraux	2'531.55	180.10	2'685.80
Frais séminaires SGUP	575.00	1'657.00	??
Cotisations diverses	650.00	650.00	650.00
Frais Assemblée générale	696.20	898.40	353.20
Frais d'impression du bulletin annuel		4188.15	3726.40
Frais Zoé4Life		650.00	6'680.80
Frais visite «Point d'eau»	435.00		
Frais visite Ports Francs		1'123.85	350.00
Frais apéritif littéraire - Café Cult	1'936.20		
Frais soirée «Tram Drames»	222.45		
Frais visite à la Fondation Partage	227.75		
Don à la Fondation Partage	500.00		
Don au CARE	2'000.00		
Frais d'impression brochure Ateliers Jeunes	452.35		
Séparations conflictuelles Protéger l'enfance	430.05		
Tous unis pour l'enfance	15'000.00		
Frais bancaires et CCP	155.04	176.40	298.15
	20'638.74	14'469.00	33'812.26
RÉSULTATS			
Excédents de recettes/dépenses	5'205.51	-3'373.78	3'985.71

Legs Robert-Scheimbet

Bilan au 31 décembre

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
ACTIF	CHF	CHF	CHF
UBS SA	58'118.35	58'118.35	53'121.45
	50'118.35	50'118.35	53'121.45
PASSIF			
Capital	50'118.35	50'118.35	53'121.45

Comptes pertes et profits

RECETTES	2020	2019	2018
Intérêts bancaires	0.00	2.20	5.60
	0.00	2.20	5.60
DÉPENSES			
Prix Robert-Scheimbet	0.00	3'000.00	3'120.00
Frais bancaires	0.00	5.30	0.00
	0.00	3'005.30	3'120.00
RÉSULTAT			
Excédents de dépenses	0.00	3'003.10	3'114.40

Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre Association, de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Nous avons également vérifié les comptes du «Legs Robert-Scheimbet».

Ayant effectué le contrôle de toutes les pièces justificatives, nous pouvons vous assurer que les écritures sont conformes aux comptes présentés et que la comptabilité est tenue régulièrement, avec précision et exactitude.

Nous délivrons le présent rapport en toute bonne foi et faisons les réserves d'usage pour le cas où des éléments intéressant l'accomplissement de notre mandat ne nous auraient pas été communiqués.

En conclusion, nous invitons l'Assemblée générale à approuver les comptes tels que présentés.

Genève, le 21 mai 2021.



Elisabeth PERRIER CAMPUS



Bruno FLORINETTI

Liste des membres de la Société Genevoise d'Utilité Publique

MEMBRES D'HONNEUR

†M. Jean de Senarclens,
président d'honneur
M. Alfred Berchtold,
membre d'honneur
†M. Olivier Larequi,
membre d'honneur
†M. Claude Richoz,
membre d'honneur

MEMBRES À VIE

M. Nadji Abbas-Terki
M^{me} Fabienne Alfandari
M. Claude Barbey
M. Jean-Michel Barbey
M. Léon Nick Benusiglio
M. Charles Bonnet
M^{me} Marilyne Borrello Menetrey
M^{me} Florence Burrus
M^{me} Jean-Daniel Candaux
M. Gilbert Ceffa
M. et M^{me} Edouard et
Jocelyne Coquiz
M^{me} Vanessa de Caboga
M. Philippe de Loës
M^{me} Nadine de Rothschild
M^{me} Charlotte de Senarclens
M. Michel de Senarclens
M. Richard de Senarclens
M. Jean-Lambert des Arts
M^{me} Yvette Develey
M^{me} Bianca Dompieri
M. Dominique J. Ducret
M. Alain Dupont
M. Maurice Dupraz
M^{me} Chantal Eberlé
M. Louis Fauchier-Magnan

M. et M^{me} Thierry
Fauchier-Magnan
M. Willy-René Felgenhauer
M^{me} Françoise Félicité
M. et M^{me} Eric et
Evelyne Fiechter
M. Bruno Florinetti
M. Jean-Paul Gargantini
M. Lorenzo Giaffreda
M^{me} Veronica Giaffreda
M^{me} Anne Heegaard-Geisendorf
M^{me} Stella Hentsch-Semb
M. Rudolf Franz Heyn
M. Christian Pascal Huber
M. Jean-François Huber
M. Jacques Ischi
M. Pierre Ischi
M. François Jaton
M. Georges Julliard
M. Pierre Keller
M. Jean-Charles Kempf
M. Philippe Kern
M. Erwin Knupp
M. Claude Lacour
M^{me} Christiane Lalive d'Epinay
M. Bernard Lescaze
M. Marc Maisonneuve
M. Jean-Claude Manghardt
M. Pierre Maudet
M. Claude Maury-Moynier
M. Didier Ménétrey
M^{me} Béatrice Mermod-Hentsch
M. Jean Naef
M. Frédéric Naville
M. Philippe A. F. Neeser
M. Lukas Niederberger
M^{me} Laurence Ody-Berkovits
M. Yves Oltramare

M. Anthony-J. Papayoannou
M^{me} Cécile Perréard
M. et M^{me} Jean-François et
Minou Perrot
M^{me} Isabelle Poncet
M. Christian Rey
M^{me} Isabelle Richoz
M^{me} Emmanuelle Richoz Zogg
M^e Jean-Charles Roguet
M. Blaise Rosselat
M. Frédéric Rosset
Maître Catherine Santschi
D^r Norman Sartorius
M. Etienne Schmelzer
M. Armand Schweingruber
M^{me} Nicole Seyfried
M. Bertrand Tournier
M^e Costin van Berchem
M^{me} Camille-Isabelle Vial
M. Odorich von Susani
M. Olivier Wasmer
M. Raymond Zoller

MEMBRES

M. et M^{me} Olivier et
Jacqueline Ador
M. Philippe Aegerter
M. Pascal Altenbach
M. David Amsler
M. Antoine Andres
M^{me} Luce Annen
M^{me} Anne-Sophie
Archinard-Flamand
M^{me} Georges Arfaras
M. Claude Aubert
M. et M^{me} Jean-François et
Eliane Babel-Guérin
M. Gérard Bagnoud

M ^{me} Silvia Baiano-Boissier	M. Gilbert Coutau	M ^{me} Nicole Fatio
M ^{me} Fanny Balziger	M. Vincent Cruz	M ^{me} Christine Faucongy
M ^{me} Constance Barazzone	M ^{me} Marceline Cuénod	M. Denis Fauconnet
M. Olivier Barbey	M. et M ^{me} Louis et	M. Pierre Fauconnet
M. Léo Barblan	Virginia Currat	M. Gérard Ferrero
M. Michel Barde	M ^{me} Annemarie D'Attoma	M. et M ^{me} Jean-Pierre et
M ^{me} Noelle Barde-Hildebrand	Cruzado	Patricia Ferrorelli Isely
M. Gabriel Barta	M. et M ^{me} Davide et	M ^{me} Frédérique Flournoy
M. Patrick Baud	Leila Da Silva-Zbindi	M. et M ^{me} Richard et
M ^{me} Laurence Béné	M. Jean-Michel Dayer	Denise Forney
M. et M ^{me} Eric Benjamin	M. Pierre-Edouard De Bay	M. Stefan Forsell
M. Jacques Bercher	M ^{me} Mirella de Fusco Fehlmann	M ^{me} Christiane Forster
M. Alfred Berchtold	M. Léonard de Pury	M. Nicolas Francelet
M. Jean-François Berger	M. Antoine de Rham	M ^{me} Antonietta Frangi
M ^{me} Diana Bernheim	M. Pierre de Senarclens	M. Dominique Frei
M ^{me} Danièle Berrino	M ^{me} Cristina de Silva	M. Mourad Friha
M ^{me} Nicole Blanchard	M ^{me} Pascale Dechevrens	M ^{me} Susanne Fry
M. Conrad Bodmer	M ^{me} Renée Demierre	M ^{me} Muriel Gabus-Siki
M. Jacques Boesch	M ^{me} Diane Devaux-Charguéraud	M. Julien Garda
M. Léopold Borel	M. Antonio Di Florio	M. Lars Gellerstad
M. Michel-François Bosson	M. et M ^{me} Joao et	M. Marc Gerber
M ^{me} Christine Bouvier	Cindy Dias Lopez Roy	M ^{me} Miriam Gerber
M ^{me} Tamara Boyer	M ^{me} Miriam Dicker	M ^{me} Géraldine Gilliard
M. Christian Bräuninger	M. François-Dominique	M ^{me} Dominique Girod
M. Pierre-John Buet	Dominicé	M. et M ^{me} Guy et Peta Girod
M. François Bugnion	M. Philippe Raoul Dominicé	M. Bernard Gisiger
M ^{me} Ginette Burki-Barlow	M ^{me} Anne-Dominique	M ^{me} Estelle Gitta
M. et M ^{me} Christophe et	Donnet-Hanna	M. Daniel Glaus
Katrina Burrus	M. Michel Dransart	M. Claude Gonet
M ^{me} Angelina Komiyama	M ^{me} Elisa Dubois-Ferrière	M. Sobhy Gouda
M ^{me} Michèle Caille L'Etienne	M ^{me} Françoise Dubosson	M ^{me} Julie Grange
M ^{me} Marie Gabrielle Cajoly	M. et M ^{me} Charles Dubuis	M ^{me} Marie-Claude Grassioulet
M ^{me} Erica Camilleri Salzman	M. Jean-François Duchosal	M. Bruno Grometto
M ^{me} Ilaria Carpentier De Caro	M ^{me} Marie-Christine Dulon	M ^{me} Elisabeth Guggisberg
M ^{me} Anne-Marie Catel-Duvernay	M. Dominique Dunant	M. Daniel Gutknecht
M ^{me} Eliane Chaney	M. Patrice Dunant	M ^{me} Odile Habel
M ^{me} Anouchka Chenevard Sommaruga	M. Pierre-Alain Dupraz	M. Claude Haegi
M. Fabrice Christinat	M ^{me} Monique Eïd	M ^{me} Françoise Hagry-Bertossa
M. Yves Collart	M. François Epars	M. Marcus Hanreich
M. et M ^{me} André et	M. Claude Etter	M ^{me} Michèle Hauert
Christine Collomb	M. Libert Eyben	M ^{me} Claire Haugrel
M ^{me} Carmen Costoya Reinmann	Pr Bernardino Fantini	M ^{me} Claudine Helg

M. Louis Henny	M. Cipriano Maneiro	M ^{me} Elena Portoles
M ^{lle} Gabrielle Hohenemser	M ^{me} Sabine Marbach	M ^{me} Jacqueline Pousaz-Parisod
M. Eugen Horber	M ^{me} Michèle Martin	M ^{me} Béatrice Power-Demetriades
M ^{me} Katia Horber-Papazian	M. Jean-Michel Mascherpa	M. Saleem Rafik
M ^{me} Claude Howald	M. Henri Maudet	M. Yvan Raleff
M ^{me} Anne-Laure Huber	M. Alain-Dominique Mauris	M. Martin Reber
M ^{me} Caroline Huber	M. Jean-Daniel Mayer	M ^{me} Samantha Reimundo
M. Frédéric Huber	M ^e Mathias Mayor	M. Eric Revillet
M. Olivier Huber	M. Roger-Marcel Mayou	M. et M ^{me} Hubert Rigot
M ^{me} Valérie Huber	M. Olivier Meier	M. et M ^{me} Olivier Rigot
M ^{me} Antoinette Huber-Dunant	M. Alessandro Meo	M. Albert Rodrik
M ^{me} Claudine Hubmann	M. Charles Messerli	M. Adam Rodrigues
M ^{me} Huynh Huong	M. Georges Métrailler	M. Gérald Roduit
M ^{me} Suzanne Hurter	M. Guy Mettan	M. François Rossel
M ^{me} Françoise Huttenmoser	M. Erwin Meyer	M. Lionel Rosselat
M. Jean Ilg	M. Louis Moeri	M ^{me} Graziella Rossi Barbeau
M. Philippe Ilg	M ^{me} Aurélie Montavon	M ^{me} Béatrice Rossire
M ^{me} Myriam Israel	M. Denis Montfort	M ^{me} Elisabeth Roth
M. Roland Itié	M ^{me} Corinne Mory	M. Alain Ruff
M. Ludovic Jaugey	M ^{me} Katia Mrksa	M. Laurent Rupp
M. Robert Jenefsky	M ^{me} Nicole Nachbauer	M ^{me} Julie Sabbah-Martin
M ^{me} Béatrice Jéquier	M. Laszlo Nagy	M. Michel Sandoz
M ^{me} Laurence Junod	M. Mounir Youssef Nasr	M ^{me} Christine Schaub-Richoz
M ^{me} Reina Kalo-de-Kaboga	M ^{me} Françoise Naz	M. Boris Schereschewsky
M. Fritz Kammermann	M. Serge Nessi	M. Jean-Maurice Seigne
M. et M ^{me} Mathis et	M. Jean-Claude Nicole	M ^{me} Danielle Senger
Quynh Kern	M ^{me} Hiromi Okumura-Bart	M. Henry W.M. Senger
M ^{me} Sonja Kuenzi	M ^{me} Sophie Onural-Lardoeyt	M ^{me} Lida Serrano
M ^{me} Isabelle Küng	M. Daniel Opprecht	M. Dusan Sidjanski
M ^{me} Brigitte Lacroix	M. Antoine Payot	M ^{me} Caroline Sierro
M. et M ^{me} Jean-Pierre et	M. François Payot	M. François-Xavier Slosman
Annabelle Lê-Agopian	M ^{me} Sandrine Payro	M ^{me} Alexandra Spaethe
M ^{lle} Huguette Lehmann	M. Jacques Pelletier	M ^{me} Miriam Spörri
M. Jean Letoré	M. Eric Perregaux	M. Pierre-Radan Statkow
M ^{me} Pia Linder	M ^{me} Elisabeth Perrier-Campus	M ^{me} Yvelise Strub
M. Armand Lombard	M. Guy Perrot	M ^{me} Wanda Stryjenska
M. Thierry Loron	M. Nicolas Peyrot	M ^{me} Barbara Suter
M. Dominique Louis	M ^{me} Nadia Piaget Cavicciolo	M ^{me} Danielle Suter
M. Pierre Luisier	M ^{me} Marie-Charlotte Pictet	M. Stefan Svikovsky
M. et M ^{me} Charles Mabillard	M ^{me} Caroline Pirenne	M. Anatole Tanari
M ^{me} Annelise Malant	M. James G. Pittendrigh	M ^{me} Ute Eva Tedjini-Wachtler
M ^{me} Laury Malherbe	M ^{me} Marjolaine Poncet	M. Ioan Tenner

M. Michel Terrier
M^{me} Michèle Terrier
M^{me} Carole Thevoz
M. André Thiévent
M. Christophe Thonney
M. Didier Thorens
M. Georges Tisma
M. Mario Turchetti
M. Bernard Turrettini
M. Paolo Urio
M^{me} Magali Vanrumbeke
M^{me} Maria Vazquez
M^{me} Irène Verrey
M. Michel Bucherer
M^{me} Nathalie Viguier
M. Daniel Villa
M. Jean Vodoz
M. Olivier Vodoz
M. Jean-Jacques Vollbrecht
M. Marc Voltenauer
M^{me} Florence Walker
M^{me} Béatrice Weber
M. Jean-Pierre Weber
M. Philippe Wible
M^{me} Liliane Wunderli
M. Georges A. Zannidakis
M^{me} Martine Zeender
M. Jean-Pierre Zehnder
M^{me} Evelyne Zellweger
M^{me} Valentine Zellweger
M^{me} Leila Zinbi

M^{me} Diane Zoelly
M. Edwin Zurkirch

MEMBRES COLLECTIFS

Alain Bordier & Cie
Association des médecins
du canton de Genève
Association des
Communes Genevoises
Association Genevoise
du Coin de Terre
Association La Main Tendue
Association pour
le Bien des Aveugles
Banque Lombard Odier
& Cie SA
Banque Paribas (Suisse) SA
Banque Pictet & Cie SA
Baume & Mercier SA
Bureau Central d'Aide Sociale
Carrefour-Prison
Centre Social Protestant
Comité International
de la Croix-Rouge
Commune d'Anières
Comptoir Genevois
Immobilier
Crédit Suisse
Ecole Töpffer
Fédération des Entreprises
Romandes Genève

Fiduciaire Tecafin SA
Fondation Cap Loisirs
Fondation
Carrefour-Rue & Coulou
Fondation Clair Bois
Fondation Foyer Handicap
Fondation Officielle de
la Jeunesse
Groupement des Ban-
quiers Privés Genevois
IMAD Institution
Genevoise de Maintien
à Domicile
Institut Florimont
La Salévienne
Ligue Genevoise
contre le Cancer
Manotel SA
Naef & Cie SA
Piguet Galland & Cie SA
Priban SA
Raymond Weil SA
Société Coopérative
Migros Genève
Société d'Exploitation et
de Gestion Hôtelière
SOCRED SA
Société Vaudoise d'Utilité
Publique
UBS SA

Que fait la SGUP?

Pour rester en contact... Pour savoir constamment
ce qui se passe et ce qui va se passer à la SGUP...

Pour nous questionner et nous donner votre avis...

Retrouvez-nous sur notre site INTERNET www.sgup.ch
ou contactez-nous sur notre adresse e-mail: info@sgup.ch

Comité 2020-2021

	<i>Fin de mandat</i>		<i>Fin de mandat</i>
Christian Huber, président	2022	Carmen-Costoya Reinmann	2021
Jean-Claude Manghardt, vice-président	2021	Diane Devaud-Charguéraud	2023
Marilyne Borrello-Ménétrety, vice-présidente	2022	Antonio di Florio	2022
Erica Camilleri-Salzman, secrétaire	2021	Bernardino Fantini	2023
Barbara Suter, trésorière	2023	Reina Kalo-de-Kaboga	2024
		Sophie Onural-Lardoeyt	2022
		Emmanuelle Richoz-Zogg	2022
		Catherine Santschi	2023
		Norman Sartorius	2023

Quelques membres du comité 2020-2021.





case postale 531
1211 Genève 17
www.sgup.ch